

HIVER 2025

L'OLIVIER

BULLETIN MUNICIPAL



À lire dans ce numéro

- 3 Stationnement de nuit en hiver : restez informé grâce aux alertes
- 4 Déneigement et sécurité : les bons réflexes à adopter
- 6 Frais de non-résidents : pensez à soumettre votre demande avant le 31 décembre !



À CONSERVER
CALENDRIER DES
collectes
2026

AU VERSO

Credit photo : Service des communications



**Chères citoyennes,
Chers citoyens,**

Alors que débute une nouvelle année de mandat, **les membres du conseil municipal et moi-même tenons à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous accordez.** C'est un privilège de poursuivre ce travail au service de notre belle communauté, aux côtés d'une équipe municipale dévouée et engagée.



Sylvain Casavant
s.casavant@st-mathias.org

Avec l'arrivée de la saison froide, plusieurs sujets retiennent notre attention. Nous vous invitons à **vous assurer d'être inscrits aux alertes de stationnement de nuit**, afin d'être informés lorsque les opérations de déneigement nécessitent de libérer les rues. Cela facilite grandement le travail des équipes municipales et contribue à la sécurité de tous. Profitons-en aussi pour rappeler quelques **bons réflexes en matière de sécurité hivernale**, que ce soit sur la route ou à proximité des zones de déneigement.

Enfin, n'oubliez pas que la période de renouvellement des **demandes de remboursement des frais de non-résidents** pour les activités de loisirs se **termine le 31 décembre**. Si vous avez participé à des activités dans une autre municipalité, pensez à faire votre demande à temps.

Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous un bel hiver, rempli de moments chaleureux en famille et entre amis, et de très joyeuses Fêtes !

Votre maire,



Prochaines séances du conseil

17 novembre et 15 décembre, dès 19 h
à la salle Pauline-Casavant



**Martin —
Loiselle**
Conseiller poste #1
m.loiselle@st-mathias.org



**Roxane —
Millette**
Conseillère poste #3
r.millette@st-mathias.org



**Pierre-Yves —
Viens**
Conseiller poste #5
py.viens@st-mathias.org



**Chantal —
Veilleux**
Conseillère poste #2
c.veilleux@st-mathias.org



**Marie-Claude —
Paquet**
Conseillère poste #4
mc.paquet@st-mathias.org



**Ghislain —
Bernard**
Conseiller poste #6
g.bernard@st-mathias.org

COORDONNÉES

Hôtel de ville

300, chemin des Patriotes,
Saint-Mathias-sur-Richelieu
(Québec) J3L 6Z5
450-658-2841 | poste 0
info@st-mathias.org

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Service des loisirs

450-658-2841 | poste 206
loisirs@st-mathias.org

Service de l'urbanisme

450-658-2841 | poste 213
urbanisme@st-mathias.org



**Suivez-nous
sur Facebook.**

Bibliothèque Timothée-Franchère

99, rue Lussier
450-658-2841 | poste 214
bibliotheque@st-mathias.org

Heures d'ouverture

Lundi et mercredi : 12 h à 17 h
18 h à 20 h 30
Jeudi : 10 h à 12 h
Samedi : 9 h à 13 h

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

Rédaction : Service des communications

Mention de source : Photo de couverture – Service des communications

Impression : Les Publications Municipales

Graphisme : Agence SQU4D Inc.

Tirage : 2 400

Distribution : Postes Canada, toutes les adresses de la Municipalité

Livraison : Novembre 2025

Prochaine parution : Février 2026

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025.

Le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger la présentation de cette publication.

À L'AGENDA

30 novembre DÉFILÉ DE NOËL



VOS COLLECTES

Ligne INFO-COLLECTES

450-693-2ECO (2326) ou
1-833-693-2ECO (2326)
InfoCollectes@mrcrouville.qc.ca
www.mrcrouville.qc.ca

ÉCOCENTRE MARIEVILLE

135, chemin du Ruisseau Saint-Louis Est, Marieville
Ouvert du mercredi au samedi : 9 h à 16 h 30
Période des Fêtes : **Vérifiez l'horaire en ligne.**

ÉCOCENTRE SAINT-CÉSAIRE

275, route 112, Saint-Césaire
Jusqu'au 25 novembre
Ouvert du jeudi au samedi
9 h à 16 h 30
Décembre à mars | **FERMÉ POUR L'HIVER**

FERMETURE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

24 décembre au 2 janvier, inclusivement

Fermeture des services municipaux,
incluant la bibliothèque

Joyeuses Fêtes!

Toute l'équipe municipale vous souhaite de très joyeuses fêtes !

PROCHAINES COLLECTES

Dès novembre

Collecte organique aux 2 semaines
Collecte des déchets aux 3 semaines

7 et 21 novembre

Collecte de feuilles, chaume et brindilles

9 janvier 2026

Collecte de sapin

Calendrier des collectes 2026

Le calendrier des collectes se trouve à l'endos de ce bulletin municipal. Conservez-le !

Rendez-vous au mrcrouville.qc.ca pour tous les détails sur les collectes, de même que pour procéder à l'inscription aux collectes, le cas échéant.



Actualités municipales

Retour des alertes de stationnement hivernal de nuit

D'ici quelques semaines, la neige fera son arrivée et, si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant à nos alertes de déneigement.

En effet, **du 1er décembre au 31 mars, le stationnement sur rue de nuit est interdit entre minuit et 7 h.** Durant cette période, la Municipalité émet des **levées d'interdiction lorsqu'aucune opération d'entretien hivernal des voies publiques n'est prévue.** En vous inscrivant aux alertes, vous recevrez un texto, un courriel ou un appel **lors d'un changement à la situation, signifiant que le stationnement de nuit est possible ou non jusqu'à nouvel ordre.** Assurez-vous de vérifier la signalisation sur rue, qui, en tout temps, demeure valide.

Ma responsabilité : m'informer !

Pour accéder à l'information actualisée



Ligne Info-stationnement de nuit —

450-279-0133



Site internet —

[saint-mathias-sur-richelieu.org/
stationnement-de-nuit](http://saint-mathias-sur-richelieu.org/stationnement-de-nuit)



Alertes — automatisées

(Courriel, appel téléphonique et
texto) | Inscription en ligne

Obtenez tous les détails et inscrivez-vous dès maintenant aux alertes : saint-mathias-sur-richelieu.org/stationnement-de-nuit,

DÈS LE 1 DÉCEMBRE

0 H À 7 H



INFO-STATIONNEMENT

DE NUIT

450-279-0133



**INSCRIVEZ-VOUS
AUX ALERTES**



Elections municipales 2025 : Un nouveau conseil formé sans opposition

À la suite de la période de mise en candidature, l'ensemble des postes au sein du conseil municipal de Saint-Mathias-sur-Richelieu ont été pourvus sans opposition.

Le nouveau conseil municipal est composé des personnes suivantes :

M. Sylvain Casavant, à la mairie
M. Martin Loiselle, conseiller au poste 1
Mme Chantal Veilleux, conseillère au poste 2
Mme Roxane Millette, conseillère au poste 3
Mme Marie-Claude Paquet, conseillère au poste 4
M. Pierre-Yves Viens, conseiller au poste 5
M. Ghislain Bernard, conseiller au poste 6

Les membres du conseil ont été assermentés le 20 octobre dernier. La première séance publique du nouveau conseil aura lieu le 17 novembre 2025.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement Mme Valéry Casavant et Mme Karine Potvin, conseillères sortantes, de même que Mme Natacha Garneau-Tremblay ayant quitté le poste de conseillère en décembre dernier, pour leur dévouement et leur contribution à la vie municipale de Saint-Mathias-sur-Richelieu au cours des dernières années.

Exercice financier 2024 Rapport du maire

Lors de la séance du conseil municipal du 11 août dernier, le maire, Sylvain Casavant, présentait les faits saillants du rapport financier consolidé de 2024.

Le rapport du maire aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2024 et le rapport du vérificateur externe de la Municipalité sont disponibles sur notre site web au www.saint-mathias-sur-richelieu.org/rapport-financier. Les citoyens qui le désirent peuvent également s'en procurer une copie à l'hôtel de ville ou sur demande téléphonique.

VIE CITOYENNE



Déneigement et sécurité : les bons réflexes à adopter

Dégagement des rues pour les opérations de déneigement

L'hiver approche! Pour faciliter le travail des déneigeuses, **placez vos bacs à ordures, à recyclage et à compost dans votre entrée privée**.

Rappelons qu'il est interdit de les déposer sur le trottoir ou dans la rue.

Protection des terrains, arbres et arbustes contre la neige

Un petit geste préventif : installez des tuteurs à environ 10 cm du trottoir pour aider le conducteur de la déneigeuse à mieux se repérer.

Dépôt de la neige : sécurité et civisme

Merci de contribuer à un hiver sécuritaire pour tous!

Lorsque vous déneigez votre entrée, **évitez de pousser la neige dans la rue, sur les trottoirs ou près des bornes d'incendie**. Ces gestes nuisent aux opérations de déneigement et peuvent réduire la visibilité des usagers de la route.

Sur les routes rurales, il est aussi interdit de traverser la neige de l'autre côté du chemin. Cela empêche le sel et les abrasifs de bien effectuer leur travail et complique le drainage au printemps.

Déposez plutôt la neige de chaque côté de votre entrée privée : un simple réflexe qui fait toute la différence!

Merci de votre collaboration !

Avez-vous transmis les données de lecture de votre compteur d'eau?

Si vous avez oublié de nous transmettre les informations de lecture de votre compteur d'eau, sachez qu'il vous est toujours possible de le faire. Ne tardez pas!

Transmission des données | Il est de votre responsabilité de transmettre vos données en [remplissant le formulaire en ligne via notre site Internet](#) (bouton sur la page d'accueil) ou en remplissant le formulaire envoyé par la poste. Si jamais vous n'avez pas le formulaire, ils sont disponibles à l'hôtel de ville et à la bibliothèque.

Pour toute demande d'information, contactez-nous au info@st-mathias.org ou au 450-658-2841, poste 211.

Feu vert clignotant : Pompier en déplacement d'urgence !

Saviez-vous que les pompiers utilisent un feu vert clignotant lorsqu'ils doivent utiliser leur véhicule personnel pour se rendre d'urgence à la caserne ou sur les lieux d'une intervention ?

Ce feu sert à :

- Les rendre **plus visibles** lors d'un déplacement d'urgence;
- **Informier les autres conducteurs** qu'ils doivent faire preuve de courtoisie, par exemple en cédant le passage.

Si vous apercevez un feu vert clignotant, soyez attentif et laissez le pompier passer : chaque seconde compte!



VIE CITOYENNE

Nos compagnons à quatre pattes : bien vivre ensemble

Nos animaux font partie de la famille, mais ils partagent aussi notre communauté. En respectant la réglementation municipale et en adoptant des comportements responsables, nous contribuons à la sécurité et au bien-être de tous – humains comme bêtes à poil!



Renouvellement de la licence animale

Il est maintenant temps de procéder au renouvellement des licences pour animaux pour l'année prochaine. La licence est obligatoire pour tous les chats et les chiens, et doit être portée en tout temps.

Vous pouvez vous les procurer auprès de Proanima pour une somme de :

- 5 \$ pour un chat et 20 \$ pour un chien stérilisé;
- 10 \$ pour un chat et 25 \$ pour un chien non stérilisé (si âgé de 3 à 6 mois).

Détails et enregistrement au proanima.com/enregister-mon-animal/.

Pour la sécurité de tous, gardez votre chien en laisse – Par Proanima

Il est essentiel de toujours tenir son chien en laisse lors des promenades et sur votre terrain si celui-ci n'est pas clôturé. Trop souvent, les incidents de morsures rapportés surviennent lorsque le chien n'était ni attaché ni sous la surveillance directe de son gardien. Même le plus doux des chiens peut réagir de manière imprévisible face à un bruit soudain, un autre animal ou un inconnu. En gardant votre chien en laisse, vous contribuez à la sécurité de tous – humains et animaux – et vous démontrez un comportement responsable et respectueux envers votre communauté.

Pour que chaque sortie reste un moment agréable, adoptons un comportement responsable.

Le règlement municipal encadre la garde des animaux sur le territoire, notamment l'enregistrement des chiens et des chats et l'obligation de tenir les chiens en laisse. Pour le consulter, visitez la page *Règlements municipaux* de notre site Web.

Nos activités à venir !

30 novembre

DÉFILÉ DE NOËL

Départ : 99 Lussier, 10h30
Saint-Mathias-sur-Richelieu



Consultez le trajet en ligne et obtenez les détails sur l'événement et le stationnement.



Programmation loisirs, sports et culture | HIVER 2025-2026

Maintenant disponible !

Danse des jeunes, heure du conte, ateliers créatifs ornements et cartes de Noël, badminton et pickleball; découvrez les activités qui vous attendent pour l'hiver!

Quelques activités sont encore prévues à la programmation d'automne. Revoyez-les également ici !



Pour de plus amples renseignements sur les activités, rendez-vous sur notre site Internet.



NE
MANQUEZ
PAS... —



Demande de Remboursement frais de non-résident
Date limite : 31 décembre

Saint-MATHIAS

Politique de remboursement des frais de non-résidents

Vous vous êtes inscrit à une activité depuis le début de l'année pour laquelle des frais de non-résidents ont été facturés ?

Assurez-vous de soumettre vos factures de l'année 2025 avant le 31 décembre.

Les détails se trouvent sur notre site internet.



Initiative «Action pour la participation active» Nouvelle période de dépôt

Vous prenez part à des activités sportives? Vous pourriez être admissible à participer au tirage!
L'initiative «Action pour la participation active» vise à promouvoir, favoriser et inciter la participation des citoyens mathiassois à diverses activités sportives en offrant trois (3) remises en argent à ses citoyens actifs.

Voyez les détails de l'initiative et la liste complète des critères de participation sur notre page Initiative «Action pour la participation active». À Saint-Mathias, on bouge!



GUIGNOLÉE

Collecte de denrées | 29 novembre, entre 9 h 30 et 13 h

Lors de cette journée, des bénévoles sonneront aux portes pour recueillir les dons et les aliments non périssables.

Vous serez absents? Nous vous invitons à laisser vos sacs de denrées devant votre porte ou à déposer vos denrées dans les boîtes prévues à cet effet à l'hôtel de ville et à l'entrée de la bibliothèque municipale durant leurs heures d'ouverture respectives.

Bénévoles recherchés | Pour participer, veuillez contacter à Mme Andrée Bellavance au 450-447-6100 dès maintenant.



Servir les gens. Aider les animaux.

PROANIMA

Comment éloigner les animaux indésirables

Partager son jardin avec la faune peut être agréable, mais parfois problématique. Pour les éloigner sans nuire, privilégiez les méthodes naturelles : répulsifs comme l'ail, le vinaigre ou le poivre de Cayenne, plantes dissuasives (lavande, menthe), éclairage des zones sombres et dispositifs sensoriels (lumières, ultrasons).

Protégez vos espaces avec des clôtures ou filets, éliminez les sources de nourriture et d'eau, et scellez les abris possibles. Gardez aussi vos animaux de compagnie à l'intérieur la nuit.

En cas de situation complexe ou d'espèces protégées, contactez un service animalier professionnel.



LA FABRIQUE

Dîner lasagne

Dimanche 9 novembre, 12 h

Salle Pauline-Casavant

(99 rue Lussier)

Prix : 20 \$

Concert bénéfice de Noël – Les Voice Krispies

Ensemble vocal mixte a cappella, avec la participation de Caroline Bleau & Marc Lévesque en première partie

Dimanche 30 novembre, 15 h

Église Saint-Mathias-sur-Richelieu (280, chemin des Patriotes)

Prix : 25 \$ (10 \$ - 12 ans et moins)

Billets vendus à l'église et à la porte avant le concert

Informations et réservation : 450-658-1671, info@paroissest-mathias.org



PARRAINAGE CIVIQUE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

PARRAINAGE CIVIQUE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

Recherche de bénévoles

Notre territoire est grand et nous sommes toujours à la recherche de bénévoles afin de jumeler nos membres. Nous aimerais d'ailleurs faire connaître notre organisme aux personnes ayant un trouble de développement intellectuel, un trouble sur le spectre de l'autisme ou de santé mentale.



CALENDRIER DES collectes 2026



Gazon interdit
dans le bac brun!



Attention!
Changements d'horaire en 2026



JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

MAI

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

INSCRIPTION EN LIGNE

OBLIGATOIRE !

Dates limites :
22 mars, 28 juin et 27 septembre



RÉCUPÉRATION



RÉSIDUS ALIMENTAIRES



ORDURES



BRANCHES



RÉSIDUS VOLUMINEUX

ÉOCENTRE
MRC DE ROUVILLE

135, ch. du Ruisseau-Saint-Louis Est

(route 227), Marieville

275, route 112, Saint-Césaire

Rendez-vous au
www.mrcrouville.qc.ca

Nouveau !



Téléchargez
notre application
InfoCollectes+

Calendrier des collectes selon
votre adresse, rappels, formulaires
d'inscription, consignes de tri, etc.